



Administration communale de Gerpennes

Recrutement

Le Collège communal de l'Administration communale de GERPINNES lance un recrutement de candidats par appel public général pour différents postes d'ouvriers (maçon, voiriste et peintre) H/F/X.

MISSIONS

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE DE L'ENTITÉ DE GERPINNES

Parmi les collaborateurs de la Division des Travaux, vous êtes amené(e) à travailler en équipe sous la supervision de votre contremaître au sein des Cellules « Bâtiment » et « Proximité citoyenne ». Vos tâches varient au fil des saisons et sont planifiées sur votre bon de travail remis par le contremaître.

TACHES

En tant que maçon :

- ❖ Savoir lire un plan
- ❖ Être capable de prendre des niveaux
- ❖ Coffrer/ferrailler
- ❖ Réaliser des chapes, dalles
- ❖ Construire des structures porteuses et de parement (blocs, briques, pierre ...)
- ❖ Réaliser des ouvertures dans une maçonnerie (fenêtres, portes...)
- ❖ Réaliser des travaux d'étanchéité et d'isolation
- ❖ Préparer et appliquer des enduits
- ❖ Ranger et maintenir en propreté du chantier
- ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité
- ❖ Travailler en hauteur et porter des charges lourdes

En tant que voiriste :

- ❖ Savoir lire un plan
- ❖ Être capable de prendre des niveaux
- ❖ Être capable de poser des pavés, du béton, de l'hydrocarboné, des tuyaux d'égouttage, des éléments linéaires
- ❖ Déneiger les voiries communales
- ❖ Être capable de placer du mobilier urbain et de la signalisation
- ❖ Ranger et maintenir en propreté du chantier
- ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité
- ❖ Porter des charges lourdes
- ❖ Avoir un permis C et savoir conduire des petits engins sont des avantages

En tant que peintre :

- ❖ Savoir lire un plan
- ❖ Remettre en couleur (mur, plafond et sol) dans les bâtiments
- ❖ Connaître les différentes peintures à utiliser en fonction du support
- ❖ Être capable de préparer le support (enduit, ponçage...) pour appliquer une peinture
- ❖ Ranger et maintenir en propreté du chantier
- ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité
- ❖ Travailler en hauteur

PROFIL

- ✓ Vous disposez d'un diplôme/d'une qualification dans l'un des métiers suivants : maçon, voiriste ou peintre.

OU

- ✓ Vous justifiez d'une expérience probante dans l'une de ces fonctions.
- ✓ Vous disposez du permis B, tout autre permis/brevet est un atout

OFFRE

Un **contrat de remplacement à temps plein** de 37h30 par semaine, l'échelle dépendra du diplôme de la personne (entre E et D1-D4). Horaire adapté en été.

Octroi de chèques-repas d'une valeur faciale de 7,50€ par jour, d'une prime de fin d'année et d'un pécule de vacances.

Régime de vacances du secteur public : 26 jours/an minimum + jours extra-légaux.

L'ancienneté acquise est valorisée jusqu'à 10 ans maximum dans le secteur privé et toutes les années dans le secteur public.

CANDIDATURES

Les candidatures doivent être adressées à l'Administration communale de Gerpinnes, soit :

- ✓ Par courriel à l'adresse rh@gerpinnes.be,
- ✓ En main propre au service des ressources humaines, 1^{ère} étage de l'Administration - bureau 108 ;
- ✓ Par envoi postal sous pli recommandé à la Commune – 11, avenue Astrid – 6280 GERPINNES,

et doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae étayé d'une lettre de motivation,
- Une copie du diplôme,
- Un extrait de casier judiciaire (modèle 1) datant de moins de 6 mois,
- Une copie de carte d'identité.

La date butoir de réception des documents est fixée au plus tard le vendredi **17 mai 2024**.

Tout acte de candidature incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les candidats sélectionnés seront conviés à un entretien d'embauche (la date reste à définir).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Monsieur Michael BERTOZZI,
Chef de division technique au 071/65 05 29.

Le Directeur général,
Lucas MARSELLA.

